Canoe

Sports de nature

Publié le 18 mai 2022

La Meuse dispose d'un cadre naturel remarquable qui se prête à de nombreuses activités de pleine nature. C'est donc en toute logique que le Département se positionne parmi les premiers de la Région à mettre en œuvre un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires.

Le développement des activités physiques et sportives de nature est un phénomène social qui nécessite la mise en place d'un dispositif législatif d'encadrement et de maîtrise destiné à concilier pratique active de pleine nature et protection de ces milieux.

Le vote du plan par l'Assemblée départementale le 21 juin 2019 est la concrétisation de plus d'un an de coopération, avec de nombreux acteurs, pour finalement permettre d'établir les fondations de cette démarche participative. Un plan au service de l'attractivité des territoires, co-construit avec un large panel d'acteurs et en lien direct avec le Comité Départemental du Tourisme et le Comité Départemental Olympique et Sportif.

C'est en s'appuyant sur cette réalité partenariale qu'a pu être proposé le futur cadre d'intervention de la compétence « sports de nature » en Meuse. Une approche concertée avec de nombreux acteurs issus de différents horizons (mouvement sportif, collectivités locales, institutions, gestionnaires de sites…)

Ce cadre d'intervention renvoie à des réalités et des enjeux propres à notre territoire et qui s'adresse à tous les meusiens.

2012: Le Département prend la compétence « Sports de Nature » et met en place un Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)

20 Décembre 2018: Réactivation de la CDESI pour s'engager dans une phase opérationnelle et mise en place du 1er forum départemental dédié aux sports de nature

21 juin 2019: Vote du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de Sports de Nature par l'Assemblée départementale.

CONTACT

GILLES LE FORESTIER

Service Jeunesse et Sports

03 29 45 77 75
E-MAIL

VOS AIDES

SPORT

Aide matérielle en faveur de la structuration sportive

Pour qui ?
Association

Pour quoi ?
Aider financièrement les associations ou comités sportifs départementaux pour des investissements coûteux

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
Place Pierre François Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55